



secrétariat national :
BP 8337
69356 Lyon cedex 08
tel 04 78 74 47 22
apbg@wanadoo.fr

Paris, le 18 février 2014

Audience d'une délégation
du Bureau national de l'APBG
par le corps d'Inspection Générale de SVT

M. le Doyen,
Mesdames, Messieurs les Inspecteurs Généraux,

L'APBG vous remercie pour cette audience qui permettra certainement une collaboration efficace au service de nos disciplines et des enseignants de SVT.

L'ensemble des données du document correspond à des remarques de nombreux collègues et des décisions du Comité national de l'APBG.

État des lieux et perspectives

Depuis la réforme de 2010, un problème se pose en lycée, comme c'est déjà le cas en collège : la fin de l'horaire spécifique pour des travaux pratiques en groupes allégés. L'APBG constate que, progressivement, la remise en cause de ces groupes allégés s'est généralisée en collège et s'étend dans les lycées. L'APBG réaffirme qu'il est nécessaire de spécifier dans les horaires le terme "travaux pratiques".

De plus, en collège, il y a une remise en cause actuellement de l'horaire officiel en 6^e qui seul possède le double affichage (BO du 14 janvier 2002).

En lycée, l'horaire de l'enseignement scientifique (SVT, Physique-Chimie, Mathématiques) a été amputé alors que le besoin de scientifiques est très important. Pour la classe de seconde, l'horaire de SVT est insuffisant pour atteindre les objectifs de formation prévus dans les programmes. Pour ce niveau, l'APBG souhaite un horaire de 2h30 dont 1h30 de TP en groupes restreints. En cycle terminal scientifique, un horaire de 2h + (2h) est aussi nécessaire pour permettre à chaque étudiant de sciences d'acquérir les niveaux de compétences requis.

Cette demande répond à une nécessité économique et sociétale reconnue du point de vue politique pour le développement des biotechnologies.

L'APBG prend acte du maintien de la réduction de service d'une heure de préparation en l'absence de personnel de laboratoire en collège (travaux du GT6). Pour l'APBG, il faut que cette disposition soit étendue au lycée.

L'APBG demande qu'une indemnité pour la responsabilité du laboratoire de SVT soit attribuée, dans le cadre des missions complémentaires, à la hauteur d'une HSA. En effet cette mission comporte la responsabilité de la gestion du matériel et du personnel de laboratoire ainsi que la mise en œuvre de l'évaluation des compétences expérimentales du baccalauréat TS-SVT. Les enseignants d'EPS ont d'ailleurs une telle indemnité pour la gestion des installations sportives.

Programmes

Les réponses des collègues à nos enquêtes sont quasiment unanimes : les programmes de SVT sont trop lourds au regard de l'horaire actuel, en particulier en seconde et en TS spécifique.

De plus, il est impératif de déterminer des limites pour l'ensemble des programmes et de définir les notions exigibles en TS dans la partie 1A (génétique et évolution) et 1B (domaine continental et sa dynamique). La majorité des collègues souhaite des allègements de préférence dans certains domaines: diversification génétique (1A2), géothermie (2A), motricité et plasticité cérébrale (3B3).

L'APBG se félicite de la création du Conseil Supérieur des Programmes. Elle a pris contact avec celui-ci et souhaite participer activement à tout groupe technique qui sera chargé des SVT, comme elle l'a fait au Conseil National des Programmes.

L'APBG travaille afin d'apporter une contribution à la rénovation des contenus et des objectifs dans la perspective d'une refonte des programmes à la fois du collège et du CM1-CM2 et pourra faire des propositions.

Formation continue

Dans la plupart des rectorats, la formation continue disciplinaire est quasi inexistante. Par ses actions de formation, l'APBG joue un rôle de première importance aussi bien sur le plan académique que national (par exemple 450 collègues présents aux journées nationales). Dans beaucoup de cas il y a une bonne coopération entre les IA-IPR et l'APBG dans les stages et les actions sur le terrain.

De la même façon, l'appui de l'Inspection Générale auprès de la DGESCO pour nos journées nationales est très positif. Cela s'est concrétisé par la présence d'un responsable de la DGESCO à ces journées. De plus, de nombreux recteurs ont accordé des ordres de missions, ce qui est très favorable à notre discipline.

Liaison primaire - collègue

L'APBG n'est pas favorable à la généralisation de l'expérimentation de l'EIST en collège, d'autant plus que les conclusions rapportées lors du colloque national organisé, sous l'égide de l'Académie des Sciences, confirment qu'il n'y a pas d'avantages significatifs pour les élèves. L'APBG souhaite par contre une coopération entre les disciplines scientifiques pour un véritable travail d'équipe. Elle est prête à apporter son concours à cet objectif. C'est d'ailleurs la proposition qu'elle a faite au Conseil Supérieur des Programmes.

L'APBG est favorable à une coopération avec les responsables de l'enseignement primaire pour une réelle cohérence des apprentissages mis en jeu dans les Cours Moyens du primaire et dans l'enseignement des SVT de la 6^e à la 3^e. Elle travaille d'ailleurs à l'élaboration d'un document pour les enseignants qui facilitera cette liaison.